

Réf: Dossier N° 132799

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OLAWACHOLA TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE 8ème
TRANCHE SOLEIL 2 à 50 METRES DE LA PAROISSE SAINT JEAN
PAUL 2, Lot 393, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 11/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OLAWACHOLA TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT, LOCATION ET VENTE DE VEHICULE, TRANSPORT DE MARCHANISES, TRANSPORT DE PERSONNES, TRANSPORT EN GENERAL ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE 8ème TRANCHE SOLEIL 2 à 50 METRES DE LA PAROISSE SAINT JEAN PAUL 2, Lot 393, Ilot 28

Dirigeant(s) : M SALAKO OLAWACHOLA QUENTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07279 du 12/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36462/GTCA/RC/2022 du 12/08/2022

